

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/040/7.4

Feuillet n°0..



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 26 mars 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants :	43
Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Dominique BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Claude TURBANT représenté par Betty CHABANE, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Dominique DURUY donne pouvoir à Didier CLERJOUX, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Jean-Michel LAGORSE, Élodie REBEYROL donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Nicolas DJERBI, Daniel BOUTOT, Nadine PIERSON donne pouvoir à Denis ADAMSKI, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Marie-Claire ADOUX, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE donne pouvoir à Stéphanie PORTE, Caroline VIEIRA, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Attribution de subventions aux entreprises du territoire

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération N°2023/092/7.4 du Conseil de la CCTHPN en date du 11.09.2023 adoptant sa stratégie de développement économique,

Vu la délibération N°2023/092/7.4 du Conseil de la CCTHPN en date du 11.09.2023 adoptant son règlement d'intervention des aides aux entreprises,

Vu la délibération N°2023/091/7.4 du Conseil de la CCTHPN en date du 11.09.2023 adoptant sa convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine relative à la mise en œuvre du SRDEII et aux aides aux entreprises.

AR Prefecture

024-200041150-20240409-DE2024040-DE
Reçu le 12/04/2024

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ **ACCORDE** une subvention aux entreprises ci-dessous, dans le cadre de leurs projets d'investissement.

Le montant des subventions est basé sur des devis. Si le montant des factures s'avère plus bas, le versement final du solde de la subvention sera proratisé.

Il sera possible de verser un acompte de subvention sur production de premières factures, au prorata.

Entreprise

Raison sociale : **S.E.B. AUTOS**

Activité : Création Atelier Vidanges et Pneumatiques

Nom – Prénom du Dirigeant : Mme Estelle BLEHAUT

Adresse : 1 CHEMIN DES CHÊNES – 24 570 LE LARDIN SAINT LAZARE

Projet d'investissement : Équipement matériel du nouvel atelier Vidanges et Pneumatiques

Montant total de l'investissement : 13 815.95 € HT

Règlement d'Intervention SRDEII : **Chantier 3.4.2 – Aide aux commerces et services du quotidien**

Assiette subventionnable : **13 815.95 € HT**

Taux d'intervention : 25 %

Montant de la subvention : **3 454.00 €**

Entreprise

Raison sociale : **E.I. MAKO SCÈNE DORDOGNE**

Activité : Logistique au spectacle vivant

Nom – Prénom du Dirigeant : Mme Marianne CHARPENTIER

Adresse : 225 rte du coucou - 24390 Hautefort

Projet d'investissement : Non éligible

Montant total de l'investissement éligible : -

Règlement d'Intervention SRDEII : **Chantier 2.5.2 – Aide à l'amorçage**

Assiette subventionnable : sans objet

Taux d'intervention : sans objet

Montant de la subvention : **5 000.00 €**

Entreprise

Raison sociale : **E.I. FERME DES VERGNOLLES**

Activité : Création élevage volaille BIO

Nom – Prénom du Dirigeant : M. Stéphane AUGER

Adresse : 2 les Vergnolles 24210 PEYRIGNAC

Projet d'investissement : 17 438.98 € HT

Montant total de l'investissement éligible : 15 500.00 € HT

Règlement d'Intervention SRDEII : **Chantier 2.5.1 – Accompagnement à la création – Agriculteur**

Assiette subventionnable : 15 500.00 € HT

Taux d'intervention : 25 %

Montant de la subvention : **3 875.00 €**

AR Prefecture

024-200041150-20240409-DE2024040-DE
Reçu le 12/04/2024

AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 11/04/2024

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20240409-DE2024040-DE
Reçu le 12/04/2024